

# Année scolaire 2020/2021

LEYTRON.CLASSESNUMERIQUES.CH

# COMMISSION SCOLAIRE

**Mme Claudine MICHELLOD, présidente**

Mme Nathalie ECOEUR, vice-présidente

Mme Sophie MAY, secrétaire

Mme Floriane CRUZ, représentante du PE

M. Christophe JACQUEMETTAZ, membre

M. Christian MOULIN, directeur des écoles

---

Rôle et mission de la commission scolaire

[RS 411.100 - Ordonnance fixant le statut de la commission scolaire](#)

# PRÉSENTATION DE LA 1H (ET DE LA 2H)

Mme Floriane Cruz

Mme Christelle Ferreira

Mme Lauranne Thurre

Mme Sarah Addy

PPT ci-joint

---

# PRÉSENTATION DE L'UAPE

Mme Mégane FERRIER

Mme Nicole RAUSIS

Mme Aline BUSSIEN

Mme Céline MASSERAZ

---

PPT ci-joint

# QUELQUES LOIS ET RÈGLEMENTS

- Harnos
  - Loi sur l'enseignement primaire (LEP)
- Ordonnance concernant la loi sur l'enseignement primaire (OLEP)
  - Plan d'Etude Romand (PER) - [www.plandetudes.ch](http://www.plandetudes.ch)
  - La loi sur l'enseignement primaire (LEP) - *411.0*
- L'ordonnance concernant la loi sur l'enseignement primaire (OLEP) - *411.001*

# NOUVELLES APPELLATIONS DES DEGRÉS

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
1E = 1H	3P = 5H	1CO = 9CO
2E = 2H	4P = 6H	2CO = 10CO
1P = 3H	5P = 7H	3CO = 11CO
2P = 4H	6P = 8H	

**Scolarité obligatoire = 11 années**

# La relation Famille - Ecole



## Responsabilités

- Des parents
- Des enfants
- Des enseignants

# La relation Famille - Ecole



- La structure de l'école valaisanne
- Les structures d'accueil
- **P**lan d'**E**tudes **R**omand (PER)
- Aides apportées aux élèves en difficulté
- Autres informations utiles
- Santé scolaire



# GRATUITÉ DE L'ÉCOLE

Dès le 1<sup>er</sup> août 2019, le règlement concernant la gratuité de l'école est entré en vigueur.

Aucune somme ne sera encaissée en début d'année scolaire.

Les représentants légaux fournissent à leur enfant les effets et équipements personnels suivants :

	1H	2H
Pantoufles de rythmiques ou basket + sac	X	X
Sac d'école	X	X
Pantoufles	X	X
Paquets de mouchoirs en papier	X	X
Tablier ou chemise à manches longues pour travaux manuels	X	X
Tenue et équipement adaptés au cadre scolaire et à la saison	X	X

1) **Les fournitures scolaires** permettant l'atteinte des objectifs fixés par les plans d'études sont mises à disposition par l'école.

- crayons, gomme
- chemises, dossiers, classeurs
- colle, ciseaux
- .....

Les parents doivent veiller à ce que leur enfant prenne soin du matériel.

Les livres sont transportés dans des sacs rigides, prévus à cet effet.

**Les fournitures scolaires doivent être remplacées aux frais des représentants légaux en cas de perte ou de dégât intentionnel.**

2) **Les activités culturelles et sportives** obligatoires permettant l'atteinte des objectifs fixés par les plans d'étude seront prises en charge par l'école.

# ORGANISATION 2020-2021

1H = mi-temps (= 16 périodes)

2H = plein temps (= 24 périodes)

1H et 2H : classe à deux degrés

---

# 1H-2H / 2020-2021 / EFFECTIFS

Effectifs au 30 mars 2020	1H	2H	Total
Classe A	7	10	17
Classe B	7	10	17
Classe C	7	9	16
TOTAL	21	29	50

# 1H / 2020-2021 / HORAIRES

1H - Année scolaire 2020-2021				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
de 07.55 à 11.25	de 07.55 à 11.25		de 07.55 à 11.25	de 07.55 à 11.25

Arrivée du bus 07.44

---

**Cours 07.55 - 09.35**

Récréation 09.35 - 09.55

**Cours 09.55 - 11.25**

Départ du bus 11.42

# 1H-2H / 2020-2021 / HORAIRES

## 2H - Année scolaire 2020-2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
de 07.55 à 11.25	de 07.55 à 11.25			de 07.55 à 11.25
de 13.15 à 16.00	de 13.15 à 16.00		de 13.15 à 16.00	de 13.15 à 16.00

Arrivée du bus	13.04
<b>Cours</b>	<b>13.15 - 14.55</b>
Récréation	14.55 - 15.10
<b>Cours</b>	<b>15.15 - 16.00</b>
Départ du bus	16.12

Arrivée du bus	07.44
<b>Cours</b>	<b>07.55 - 09.35</b>
Récréation	09.35 - 09.55
<b>Cours</b>	<b>09.55 - 11.25</b>
Départ du bus	11.42

## 1H-2H - Année scolaire 2020-2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1H-2H	1H-2H		1H	1H-2H
2H	2H		2H	2H

# 3H-4H / 2020-2021 / HORAIRES

3H - Année scolaire 2020-2021				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3H	3H		3H	3H
3H	3H		3H	3H

4H - Année scolaire 2020-2021				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
4H	4H	4H		4H
4H	4H		4H	4H

# 5H À 8H / 2020-2021 / HORAIRES

5H à 8H - Année scolaire 2020-2021				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Bon ma  
bichette

c'est l'heure!

Cours vers ton  
destin comme  
un cheval  
sauvage!

?



bonne  
rentrée  
les enfants  
(et les parents)  
Lathou♥

LUNDI  
17 AOÛT 2020  
A 07 HEURES 55

Je suis toujours à votre disposition pour répondre à vos demandes, vos questions  
et pour vous aider à préparer au mieux cette future rentrée scolaire.

**Christian MOULIN**

Directeur de l'école primaire de Leytron

027.306.45.89

[direction@cn-leytron.ch](mailto:direction@cn-leytron.ch)

---